



DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LE CARREAU DU MARCHÉ MUNICIPAL

LA TESTE DE BUCH

CAZAUX

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

PRODUITS VENDUS :

N° CARTE MARCHAND AMBULANT :

CODE A.P.E. :

DIMENSIONS EN M² :

JOURS A L'ANNEE :

JOURS ET MOIS DURANT LA SAISON :

NOM DU OU DES VENDEURS :

N° TELEPHONE.....

MAIL.....

Date et Signature

Pièces à fournir obligatoirement avec le questionnaire :

- Extrait du certificat d'inscription au registre du commerce ou des métiers ;
- Carte de marchand ambulant ; - Carte Nationale d'identité ;
- Attestation Responsabilité Civile Professionnelle ;
- Pour les producteurs : attestation délivrée par la mairie du lieu de la propriété ;
- Attestation de mise à jour de l'URSAFF pour l'année en cours ;
- Photos du stand.

AVERTISSEMENT

Ce formulaire constitue une demande qui ne vaut en aucun cas une autorisation tacite.

L'autorisation qui peut être délivrée est nominative, personnelle, précaire et révocable. Elle n'est ni cessible, ni transmissible. Elle fait obligation à son titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent (paiement de la redevance d'occupation du domaine public fixée par décision de Monsieur le Maire).

Il est interdit de modifier le sol sans autorisation. Le domaine public devra impérativement être convenablement entretenu et nettoyé.

L'autorisation peut être révoquée à tout moment et sans indemnité, pour tout motif d'ordre public ou tiré de l'intérêt général ou en cas de non-respect de l'autorisation accordée ou de l'arrêté municipal portant règlement de l'occupation du domaine ouvert au public pour les commerces sédentaires. Toute occupation irrégulière, c'est-à-dire, sans autorisation préalable ou ne respectant pas les conditions d'utilisation, pourra donner lieu à des poursuites pénales du contrevenant, qui sera par ailleurs astreint au paiement d'une redevance compensant l'occupation irrégulière.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date :

Favorable

Défavorable

Commentaires.....

DECISION DE M. LE MAIRE

Date :

Favorable

Défavorable

Commentaires.....